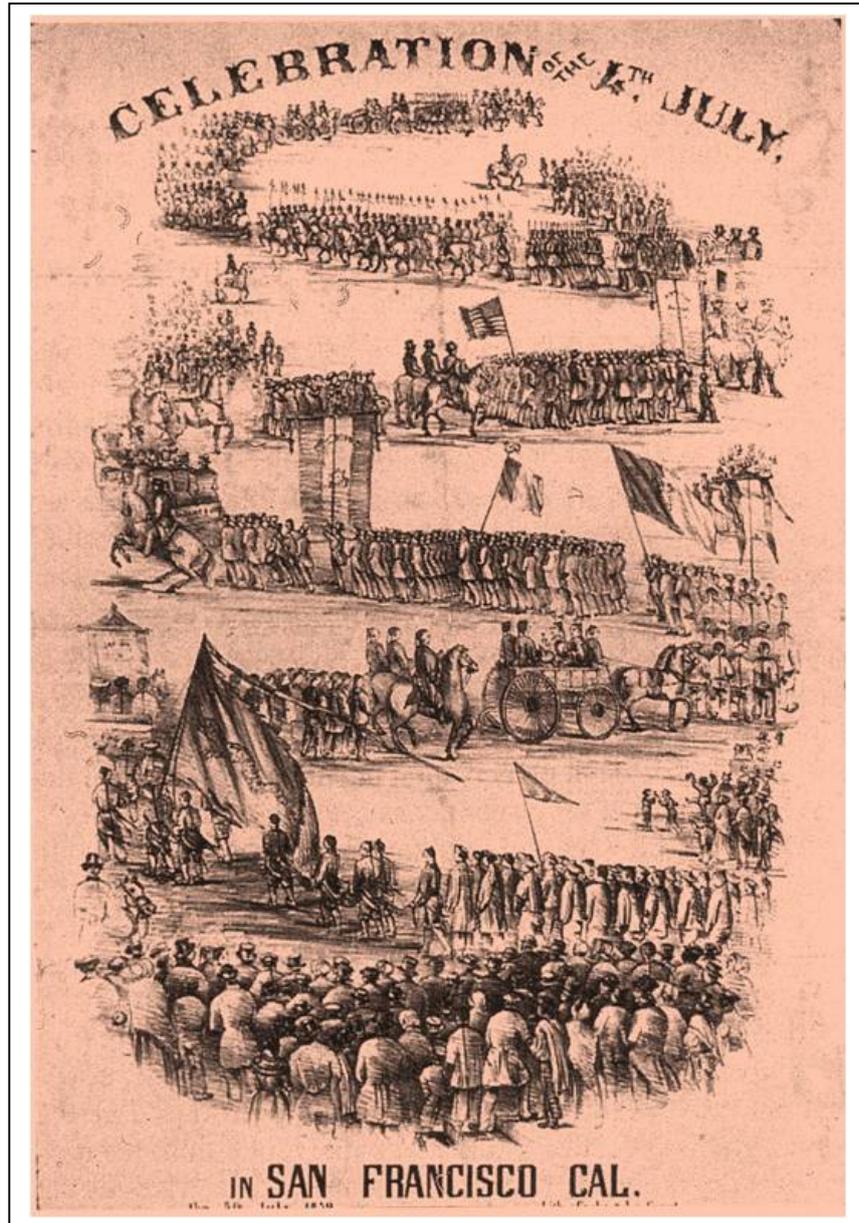


## Introduction

Le rêve californien. Migrants français sur la côte Pacifique  
(XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)



Annick Foucrier

## INTRODUCTION

# Traces et indices

Le 14 juillet 1897, le maire de San Francisco, James D. Phelan, souligne dans son discours la participation des Français à l'histoire de la ville et de la Californie :

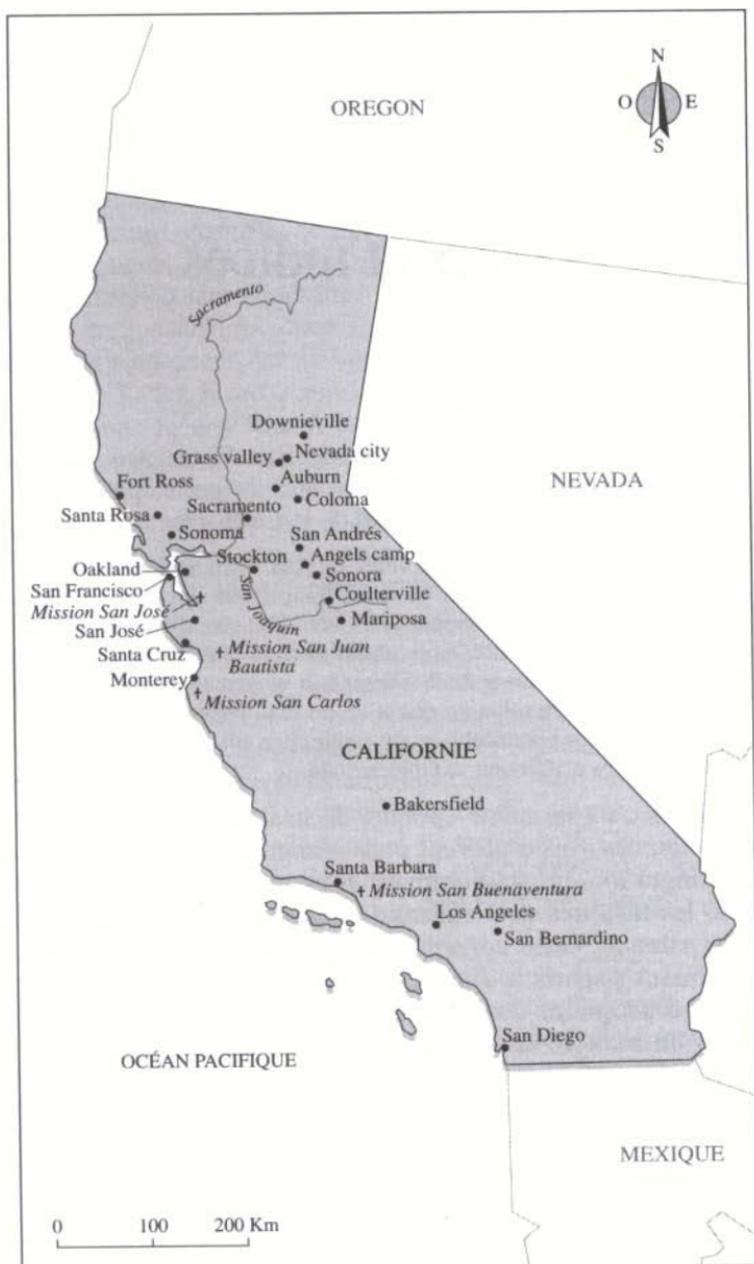
« San Francisco est l'une des villes les plus cosmopolites du monde, et depuis ses origines, ses résidents français ont participé de façon remarquable à son développement. Leur attachement à la république, leur amour de la liberté, leurs talents et leurs réalisations artistiques ont contribué à l'essor de la ville et à la puissance de la Californie. Les caractères du sol et du climat de cet État, comparables à ceux de la France, leur permettent de s'y sentir chez eux, et les ont attachés par des liens d'affection au Golden State »<sup>1</sup>.

Alors qu'à la même époque, de la Californie au Massachusetts, des voix s'élèvent pour réclamer une limitation de l'immigration, un tel hommage n'est pas indifférent. Pourtant, les histoires de Californie minorent, ou même passent sous silence, cette contribution des immigrants français, attribuant parfois à d'autres ce qu'ils ont apporté à leur patrie d'adoption. Comment retrouver une histoire oubliée ? Dans un numéro spécial du *Courrier Français des États-Unis*, publié le 15 novembre 1950 pour commémorer le centenaire de l'État de Californie, Gilbert Chinard écrivait :

---

1. *San Francisco Examiner*, 16 juillet 1897, p. 12. James Duval Phelan a été maire démocrate de San Francisco, puis sénateur.

# LE RÊVE CALIFORNIEN



## INTRODUCTION

« Il importerait donc de lancer un appel à tous les descendants des pionniers et grâce à leur aide de constituer ou de reconstituer les archives de la colonie française de Californie. C'est seulement quand on aura pu réunir tous les documents de ce genre qui subsistent, c'est quand on aura réussi à retrouver les numéros épars des nombreux journaux français publiés à San Francisco entre 1850 et 1860 qu'il sera possible d'écrire une histoire sinon complète au moins plus satisfaisante et plus juste de l'œuvre constructive accomplie sur la côte du Pacifique ».

Cinquante ans plus tard, malgré l'éloquence de Chinard et les efforts de Jehanne Biétry-Salinger, ce projet n'a pas abouti.

Le premier Français dont il est possible d'attester la présence grâce à une source écrite accompagne les Espagnols qui s'établissent en 1769. Beaucoup d'autres Français sont venus depuis. Si l'on veut bien y prendre garde, les traces de leur présence et de leur influence sont encore perceptibles. Les rues Vignes et Bauchet à Los Angeles, près de l'ancienne gare de chemin de fer *Union Station*, portent des noms de pionniers ; de nombreux lieux de la ruée vers l'or (*French Bar, French Flat, French Gulch, Don Pedro (Sainsevain) Bar, Sicard Bar*) rappellent leur présence et leurs succès ; à San Francisco, la fondation de l'ancien hôpital français et celle de l'église française Notre-Dame des Victoires remontent aux années 1850 ; à Los Angeles, la statue de Jeanne d'Arc qui est à l'entrée de l'hôpital asiatique Pacific Alliance rappelle que depuis 1870 se trouvait là un hôpital français ; des récits épiques comme les aventures du marquis de Pindray et du comte de Raousset-Boulbon, mais aussi des souvenirs et des légendes familiales, animent encore les conversations. Restaurants, grands magasins, boutiques et vignobles illustrent les activités les plus couramment associées aux Français de Californie. Mais il y a bien d'autres signes, moins visibles, de ce qu'ils ont apporté.

### VU DE CALIFORNIE, VU DE FRANCE

Pourtant, ce sujet a suscité peu d'études historiques. Le livre publié en 1884 par Daniel Lévy, membre estimé de la population française de San Francisco, est la référence princi-

pale, abondamment pillée. Mais si cet auteur a été un témoin et un acteur, il n'offre qu'une chronique de la communauté française de la ruée vers l'or jusqu'aux années 1880. Son entreprise est purement descriptive. Il s'agit d'une œuvre de mémoire, républicaine, patriotique aussi, dans laquelle les Français de Californie, séparés de la mère-patrie, restent présents par le souvenir, à l'image des Alsaciens-Lorrains annexés par l'Allemagne en 1871. Le souci de conserver les témoignages et le souvenir d'une génération en train de disparaître a inspiré le *Guide français de Los Angeles et du Sud de la Californie*, publié en anglais en 1932, tandis que la célébration du centenaire a été l'occasion en 1949 pour Jehanne Biétry-Salinger de rappeler les accomplissements des Français de Californie, dans un livre qu'elle définit elle-même comme un « travail de fourmi ». Citons aussi l'introduction du catalogue que le professeur Abraham Nasatir a consacré en 1945 à la présentation des sources qu'il a recensées en France sur les activités des Français de Californie avant 1850<sup>2</sup>.

Après une longue période de silence, un renouveau d'intérêt semble se manifester. Mary Grace Paquette a publié plusieurs livres sur les Français et les Basques dans le comté de Kern et sur les Français dans le comté de Tuolumne, tous abondamment illustrés, « pour ne pas oublier ». Malgré deux thèses soutenues en 1991, quelques mémoires de maîtrise et quelques articles, les connaissances sont encore fragmentaires<sup>3</sup>.

Plus généralement en ce qui concerne les Français aux États-Unis, l'information reste lacunaire. Les sujets les plus souvent étudiés sont la période de la révolution française, le Nord-Est (Canadiens français de Nouvelle-Angleterre, New York et la Pennsylvanie), les huguenots (Floride et Charleston, Caroline du Sud), la Louisiane, les explorateurs de l'Ouest et les métis, les utopies, les artistes et plus récemment, les Alsaciens, les Lorrains, et les opposants politiques<sup>4</sup>.

2. Lévy (1884), Loyer (1932), Biétry-Salinger (1949) p. iii, Nasatir (1945).

3. Chinard (1944), Paquette (1978, 1982, 1996), Foucrier (1991-1999), Chalmers (1991, 1994), Gratiant (1994), Calefas-Strébellé (1997).

4. Brye (1983), Creagh (1988, 1995).

## INTRODUCTION

Ces études placent le regard principalement du côté des États-Unis. C'est en fonction du pays d'accueil qu'est analysé le jeu des facteurs d'attraction (*pull*) et de répulsion (*push*) qui agissent sur cette migration « quantitativement peu importante mais qualitativement significative »<sup>5</sup>. Les événements français sont appelés à témoigner de façon globale comme facteurs d'explication. La Révolution de 1789, celle de 1848, les guerres, les conflits politiques et la pauvreté sont autant d'éléments du *push*.

Inversement, des sources françaises – passeports, délibérations du conseil général – ont permis des études statistiques sur les principales régions françaises pourvoyeuses d'émigrants, régions de montagnes et Est de la France, tout en prenant en compte l'échelle des micro-régions, des cantons et même des villages. Ces études fournissent un modèle de l'émigration française : une tradition de départs dans les régions où la pression démographique et la pauvreté – plus que la misère – les rendent nécessaires, des pics de départs lors des crises économiques et politiques, le refus des notables d'envisager des réformes sociales. P. Higonnet fournit une piste de réflexion complémentaire lorsqu'il décrit une émigration d'individus, représentatifs des franges les plus attirées par la modernité que les États-Unis, après l'Angleterre, symbolisent. Issus de toutes les couches sociales mais dans l'ensemble plus éduqués que la moyenne de la population, ils sont entreprenants mais la société française, trop fermée et trop hiérarchisée, ne leur offre pas suffisamment de perspectives. Aux États-Unis, ayant réussi leur vie professionnelle, ils sont à la fois bien assimilés et restés très français dans leur vie privée<sup>6</sup>.

D'autres recherches, sur les stratégies d'éviction mises en œuvre pour conserver l'exploitation familiale (*la maison*), sur les réseaux familiaux, soulignent les similarités entre migrations intérieures et départs pour l'étranger. On y retrouve les ressorts fondamentaux de l'émigration française vers le continent américain, et en particulier vers la Californie<sup>7</sup>.

5. Fohlen (1990).

6. Pinède (1957), Charles (1962), Tucoo-Chala (1971), Béteille (1974), Maire (1980), Fouché (1992), Eyraud (1987), Higonnet (1980).

7. Rosental (1990), Arrizabalaga (1996), Bouchard et al. (1998).

## CATÉGORIES D'ANALYSE ET EXPÉRIENCE MIGRATOIRE

Deux perspectives se dessinent (depuis la France et depuis les États-Unis) qui ne se rencontrent pas. Choisir comme cadre de l'étude une région des États-Unis observée de France plutôt qu'un groupe régional ou religieux permet dans une perspective comparatiste de combiner les deux directions de recherche et de conserver la diversité de l'objet. Partir d'un espace de convergence présente l'avantage de faciliter l'identification des individus et des groupes concernés et la reconstitution de leurs itinéraires depuis les régions de départ.

Qu'est-ce qu'un Français en Californie ? La réponse ne va pas de soi et nécessite une analyse fine. L'existence d'une identité française au XIX<sup>e</sup> siècle est sujet de débat, et plus encore au XVIII<sup>e</sup> siècle. La définition juridique associe selon les périodes naissance sur le territoire français (*jus soli* voire *double jus soli*), naissance de parents français (*jus sanguinis*), naturalisation et mariage avec un Français<sup>8</sup>. Il faut surtout tenir compte de la dimension psychologique et culturelle de cette identité française : être français, c'est se déclarer tel, c'est manifester son attachement à un territoire, à une histoire, à une langue, à des valeurs, à une culture. L'identité commune se construit dans une proximité dont la langue est le premier signe, et dans la différence par rapport aux autres. Ceux-ci soulignent cette différence par des sobriquets (*Pedro el Frances* ou *French Joe*) et contribuent eux-mêmes à définir le groupe en appelant « Français » des individus qui ne le sont pas à proprement parler.

Les Français nés en France sont le centre de cette étude, mais selon les périodes et les circonstances, il faut adopter une définition plus large, inclure dans le groupe étudié des francophones (Belges, Suisses, Canadiens français<sup>9</sup>), ou le fragmenter en sous-groupes, autour d'identités régionales. Il faut aussi tenir compte des enfants de ces migrants, nés aux

8. Tronquoy (1997).

9. L'expression désigne actuellement les francophones hors Québec. Dans le contexte étudié elle correspond à des Canadiens d'origine française venus principalement du Québec.

États-Unis, qui se situent au carrefour de deux nationalités, de deux cultures, dans l'ambiguïté. Ils participent au processus d'enracinement de leurs parents et donc à leur éloignement psychologique de leur pays de naissance, mais certains restent attachés à leurs origines.

### *Outils d'analyse*

Comment mettre en évidence les causes et les modalités de ces migrations ? La thématique du *pull* et du *push* a été longtemps le principal instrument d'analyse. Plus récemment, la théorie de la modernité explique la migration comme le résultat de déséquilibres provoqués dans les économies européenne et mondiale par le développement du capitalisme, tandis que la théorie de la mondialisation des marchés du travail invoque les rapports inégaux d'un centre dominant et d'une périphérie dépendante. Cette conceptualisation correspond en partie aux flux de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et surtout à ceux du XX<sup>e</sup> siècle, mais elle rend difficilement compte des migrations antérieures. Elle sous-estime en particulier le poids des mentalités et des traditions migratoires qui se mettent en place avant le XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle s'accompagne d'une survalorisation des États-Unis comme destination, alors que, même si la prédominance des migrations transatlantiques est indéniable, l'existence d'une multitude de centres de développement en fait autant de choix possibles qui ne peuvent être écartés lors de l'interprétation<sup>10</sup>.

La thématique des facteurs de répulsion et des facteurs d'attraction, dans sa forme la plus simple et non déterministe (la décision d'émigrer ne se réduit pas à un jeu d'expulsion et d'entraînement), reste la plus susceptible de permettre comparaisons et variations d'échelles, analyse des parcours individuels et des comportements collectifs. Selon les lieux et les périodes, elle permet de s'interroger sur les influences respectives de causes économiques (pression démographique, crises économiques, chômage), familiales (transmission des

---

10. Heffer (1989), Bodnar (1985), Gabaccia (1994), Morawska (1990), Hoerder et Moch (1996).

héritages), sociales (sclérose des hiérarchies), politiques (guerres, conscription, répression), personnelles (refus de la dépendance traditionnelle, espoirs de réussite, deuils), locales (mauvaises récoltes), nationales (révolutions), internationales (découverte de l'or, indépendance des anciennes colonies d'Amérique, abaissement des tarifs des transports maritimes, modernité). Que plusieurs facteurs jouent en même temps, leur effet en est multiplié, et inversement.

### *Les espaces de la migration*

La migration de France en Californie a une dimension transatlantique, mais aussi transcontinentale et même transpacifique. De multiples chemins mènent à la Californie (par le cap Horn, le Mexique, la Nouvelle-Orléans ou New York), mais certains sont plus fréquentés que d'autres. Les principales régions de départ soulignées dans les études sur l'émigration régionale sont, on l'a vu, les montagnes et le Nord-Est. Cette cartographie demande à être à la fois précisée, en passant à l'échelle du canton, comme par exemple le Champ-saur plutôt que de rester à celle du département des Hautes-Alpes, voire de la commune, et modifiée en fonction du glissement des régions de départ. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les flux originaires de l'Ouest diminuent tandis que ceux de l'Est puis du Sud s'accroissent, un peu comme à l'échelle européenne. Sur cette évolution, liée aux inégalités de développement de l'espace régional français, se superpose une autre configuration, celle des origines, principalement rurales avant 1848, urbaines au moment de la ruée vers l'or, rurales de nouveau jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, urbaines depuis.

Aux Français disposés à quitter leurs horizons familiers et à traverser l'Atlantique, diverses possibilités restent offertes, du sud au nord et de l'est à l'ouest du continent américain. Arriver en Californie n'est le résultat du hasard que pour une partie d'entre eux. Les autres ont choisi avant de partir, même s'ils peuvent changer de direction au cours de leurs déplacements. Les flux migratoires sont le résultat de relations dialectiques entre lieux de départ et lieux d'arrivée, entre les contextes politiques, économiques et techniques et

## INTRODUCTION

les réseaux constitués conjoncturellement. Ces réseaux, par nature fluides, peuvent être collectifs (familiaux, de villages) ou individuels (professionnels). Ils sont différents aussi selon les activités professionnelles : plus importants pour les petits commerçants, les agriculteurs, et moins pour les professions libérales et intellectuelles. Il faut alors effectuer des changements d'échelle pour saisir à la fois l'itinéraire du migrant et les flux migratoires, le particulier et le général.

### *Les temps des migrations*

Longuement mûrie ou hâtivement préparée, la décision de partir est le moment crucial. La destination est moins importante, car une fois les racines coupées, un premier trajet court peut ouvrir sur un autre, plus long. Au rythme des crises et des occasions économiques et politiques, les migrations se succèdent par vagues – fortes ou faibles, étales ou brèves, régulières ou discordantes –, qui produisent un renouvellement constant de la population migrante. On y observe le prolongement de mouvements antérieurs, mais aussi des mutations liées à des événements politiques (l'annexion de la Californie et la ruée vers l'or par exemple) ou à des transformations techniques (comme la navigation à vapeur, moyen plus que cause). Aussi ne peut-on pas parler d'avant 1848 comme de la ruée vers l'or, de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle comme des années 1940. Chaque période doit être analysée en fonction de son rythme propre, en termes de rapidité de déplacement, de directions des flux, et d'accessibilité des régions de départ et d'arrivée. Celles-ci se déplacent au cours du temps, et à cet égard il faut tenir compte des décalages dans l'ouverture des différentes régions françaises à l'économie nationale et internationale.

### *Les identités : insertion, intégration, assimilation*

La migration est un processus à la fois individuel et collectif qui intègre la formation et l'information acquises avant le départ, le voyage, l'expérience vécue dans le pays d'accueil, et éventuellement le retour. C'est un déplacement physique, mais aussi mental, marqué par de continuelles adaptations. La théorie sociologique dite de l'école de Chicago, dans les

années 1920, faisait progresser les immigrants de façon conflictuelle et inéluctable vers l'assimilation, un aboutissement souhaité mais le plus souvent réservé à leurs enfants<sup>11</sup>. Il est plutôt admis que les migrations concernent des individus ou des groupes qui quittent des sociétés organisées et transportent des valeurs et des cultures, ce qui pose autrement la question de leurs rapports avec la société et la culture du pays d'accueil : que conservent-ils d'un monde laissé à l'autre bout du chemin, comment réarrangent-ils les éléments préservés ?

L'analyse précise des groupes et sous-groupes français doit permettre de mieux comprendre les contradictions apparentes de l'« identité française ». Peut-on par exemple affirmer avec Jacques Portes que les exilés « ont voulu rester français » ou comme Patrice Higonnet qu'ils ont été « incapables de conserver leur identité ethnique »<sup>12</sup> ? Est-ce vraiment contradictoire ? L'identité nationale, encore incomplètement constituée en France même au XIX<sup>e</sup> siècle, persiste-t-elle dans un monde étranger ? Et en ce cas comment se manifeste-t-elle ? Dans les rapports avec les autres, c'est-à-dire la société dominante mais aussi les minorités non anglo-américaines (Italiens, Allemands, Mexicains, Irlandais), les Français découvrent des ressemblances et des différences, nouent des alliances ou expriment leurs oppositions. Ils sont insérés dans un tissu humain qui leur impose de nouvelles façons de faire. Mais quelle que soit la place qu'ils concèdent à ce nouvel environnement, ils maintiennent des liens avec le pays d'origine, liens épistolaires, symboliques, fonciers, familiaux... Il est commode de reprendre les oppositions méthodologiques entre espace vécu et espace investi (ou, pour le dire autrement, expérience et aspirations), et entre migrations de maintien (de liens forts avec le lieu d'origine et souvent retours) et migrations de rupture (avec le lieu d'origine)<sup>13</sup>.

11. Coulon (1997), Grafmeyer (1979).

12. Portes (1993) p. 218, Higonnet (1980) p. 380. "Ethnique" est pris ici au sens large d'affirmation de valeurs et d'expériences communes antérieures à la migration.

13. Rosental (1990).

## INTRODUCTION

Le déplacement de l'observation au niveau de l'individu ouvre d'autres perspectives. La personnalité de l'immigrant s'agence autour d'identités sexuelles, régionales, sociales (prenons par exemple un Béarnais qui serait fils d'un petit propriétaire), ainsi que de choix religieux, politiques et professionnels (il serait peut-être catholique, conservateur et blanchisseur), et d'une expérience familiale et géographique (imaginons qu'il soit un cadet d'une famille nombreuse, qu'il ait été élevé à la campagne et qu'il soit parti vivre à la ville). Une telle expérience personnelle pourrait l'inciter à s'intégrer dans certains groupes, certains réseaux, ou à s'en écarter, sans qu'il y ait bien entendu déterminisme. Cette hypothèse suggère qu'il est important de dégager ces identités, de rechercher ces choix, pour définir, en partant de l'individu, des types de migrants, des modèles de migrations, ce qui peut permettre la comparaison avec les expériences d'autres nationalités. Les rapports du particulier et du général peuvent être appréhendés dans les relations avec la société d'accueil – le migrant est d'abord un étranger puis dans la terminologie américaine un « Américain à trait d'union » –, et dans la composition des populations de migrants – d'époques d'arrivée et de générations différentes –, avant que les uns et les autres ne s'assimilent.

### *Les recensements fédéraux*

Les recensements donnent une idée des mouvements en jeu. Les données sont présentées par pays de naissance, ce qui limite le groupe concerné à ceux qui sont nés sur le territoire français. Ils sont peu nombreux, et leur poids relatif diminue dans un État qui connaît une croissance démographique rapide (*tableau p. 21*)<sup>14</sup>.

---

14. Les recensements de 1940 et 1950 ne donnent que les chiffres des étrangers « blancs » (B). Les Français « non-blancs » étaient 17 en 1910, 12 en 1930 et 96 en 1960. En 1960 et 1970, les habitants sont regroupés par agglomérations et non pas par comtés. En 1960, les habitants nés en France sont 20 585 en Californie (0,13 % de la population), 111 582 aux États-Unis, la population californienne représente 18,4 % de la population américaine. Les chiffres de 1970 sont respectivement 21 743 (0,11 %), 105 385 et 20,6 %.

La situation instable créée par la ruée vers l'or oblige à négliger le chiffre de 1850. Après une légère diminution de 1860 à 1870, l'augmentation du nombre de Français est forte jusqu'en 1890. On pense bien entendu à l'arrivée des Alsaciens et des Lorrains après l'annexion allemande, ainsi qu'à la migration des Decazevillois après les grèves de 1886. Mais ce sont là des phénomènes ponctuels, alors que la tendance longue est celle d'une croissance qui dure jusqu'en 1930. Le palier des années 1890 s'interprète autant comme une augmentation des départs de Californie, que l'on peut relier à la crise américaine de 1893, que comme une diminution des arrivées. Les lois des quotas de 1921 et 1924 restreignent sévèrement l'immigration. Les Français en souffrent moins que d'autres nationalités, mais ils n'ont plus droit qu'à 3086 entrées par an alors que presque 62000 sont entrés aux États-Unis entre 1911 et 1920, soit une moyenne d'environ 6200 par an.

La crise économique qui éclate en 1929 a des effets plus déterminants et entraîne une chute de la présence française en Californie entre 1930 et 1940. Après la guerre, la croissance reprend à un rythme régulier, mais il faut attendre 1970 pour retrouver le chiffre de 1930 (*graphique p. 24*).

La croissance du nombre de Français est régulière, au contraire d'autres nationalités européennes, comme les Italiens, les Irlandais et les Allemands (*graphique p. 24*).

Les Irlandais arrivent en vagues importantes jusqu'en 1880, puis on observe un palier et une baisse de leur nombre due à la diminution des arrivées dès la Première Guerre mondiale. Les lois des quotas (1921, 1924) et la crise de 1929 renforcent une tendance dans laquelle les décès et les départs dominant et provoquent un déclin constant<sup>15</sup>. Les Allemands sont aussi très nombreux, avec un décalage d'une dizaine d'années par rapport aux Irlandais. Le début du xx<sup>e</sup> siècle est pour eux une période tourmentée, comme

---

15. Cette courbe montre l'intérêt et les limites d'une étude comme celle de Burchell (1979) qui concerne essentiellement la période de croissance dynamique de cette population (1848-1880). En 1970 et 1990 le nombre d'Irlandais venus d'Ulster n'est pas mentionné.

**Effectifs des habitants de Californie nés en France**

	<b>1860</b>	<b>1870</b>	<b>1880</b>	<b>1890</b>	<b>1900</b>	<b>1910</b>	<b>1920</b>	<b>1930</b>	<b>1940(B)</b>	<b>1950(B)</b>	<b>1980</b>	<b>1990</b>
Alameda		283	600	855	1020	2021	2303	2115	1599	1366	1056	1085
Alpine		7	1	1	1	1	5	4	3			
Amador		152	132	74	55	26	30	35	22	14		5
Butte		129	99	67	43	51	48	50	44	47	123	72
Calaveras		356	252	192	116	59	35	21	18	6		3
Colusa		20	46	56	17	10	19	22	20	24	7	13
Contra Costa		79	73	95	92	177	275	239	195	323	514	610
Del Norte		7	10	8	4	2	2	5	6	5	3	14
Eldorado		151	96	54	28	18	6	28	26	26	70	100
Fresno		33	75	230	279	444	434	322	240	313	177	335
Glenn					25	28	48	25	26	18	40	
Humboldt		24	58	98	70	103	85	71	39	52	35	38
Imperial						40	82	65	27	36	19	33
Inyo		40	22	27	41	47	46	29	16	19	17	11
Kern		26	80	210	365	539	559	499	380	363	233	202
Kings		6			19	25	55	50	29	40	18	7
Lake		3	10	19	13	14	16	14	13	14	23	16
Lassen		3	4	10	7	43	51	82	77	86	5	2
Los Angeles		317	603	1200	1530	2682	4008	5589	5143	6018	7673	8164
Madera					38	40	55	51	39	28	35	33
Marin		134	141	181	153	256	236	267	221	227	728	653

**Effectifs des habitants de Californie nés en France (suite)**

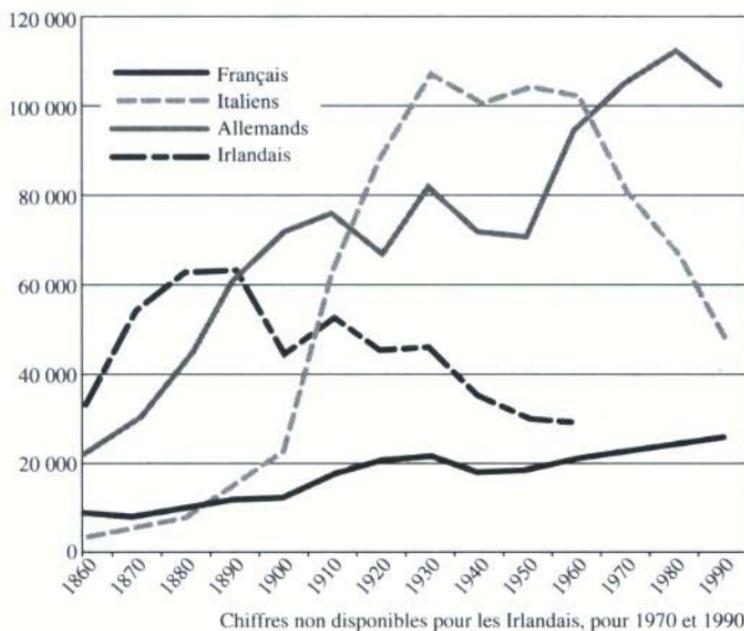
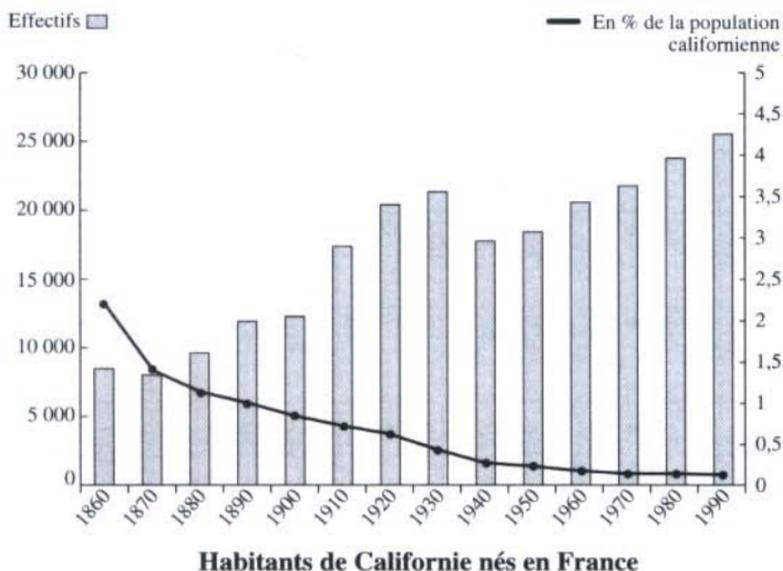
	1860	1870	1880	1890	1900	1910	1920	1930	1940(B)	1950(B)	1980	1990
Mariposa		113	102	78	43	43	16	17	8	5		
Mendocino		9	24	42	62	94	92	89	82	62	42	29
Merced		18	59	103	81	94	115	120	96	107	62	104
Modoc			18	25	12	24	38	34	29	30		9
Mono		1	79	49	15	70	18	10	5	6	21	12
Monterey		121	91	125	106	126	143	176	157	191	466	242
Napa		48	106	216	166	179	171	159	132	118	83	55
Nevada		137	189	109	69	52	37	24	32	35	18	106
Orange				167	116	215	218	254	187	251	1 579	1 796
Placer		73	55	63	44	51	58	47	33	47	97	77
Plumas		99	72	49	51	38	22	26	15	16	10	
Riverside					85	174	188	171	149	184	567	592
Sacramento		179	214	200	157	196	272	242	206	253	596	660
San Benito			80	80	62	82	83	71	39	38	6	5
San Bernardino		18	50	140	118	180	206	258	239	276	747	588
San Diego		29	115	265	219	272	397	466	451	605	1 559	2 322
San Francisco	2 203	3 548	4 160	4 663	4 870	6 244	6 908	6 461	4 868	4 154	2 111	2 192
San Joaquin		189	166	152	160	255	330	351	300	289	140	240
San Luis Obispo		33	54	67	63	46	61	45	41	46	160	178
San Mateo		87	92	101	146	358	455	608	647	835	1 194	1 014
Santa Barbara		92	52	92	116	164	238	239	174	239	419	453

**Effectifs des habitants de Californie nés en France (suite)**

	1860	1870	1880	1890	1900	1910	1920	1930	1940(B)	1950(B)	1980	1990
Santa Clara		481	559	638	613	730	699	769	641	634	1 405	1 768
Santa Cruz		49	68	109	91	82	83	76	85	125	169	162
Shasta		51	63	61	70	65	52	32	43	26	84	65
Sierra		106	68	43	14	32	7	4	4	4	2	
Siskiyou		87	71	56	47	53	40	32	25	20	38	9
Solano		82	66	77	100	101	124	86	86	77	327	210
Sonoma		84	154	210	234	329	393	390	345	332	394	340
Stanislaus		44	48	62	61	66	105	90	83	99	38	44
Sutter		34	10	5	16	24	38	46	25	29	60	25
Tehama		11	13	76	23	26	34	40	40	42	6	68
Trinity		37	32	16	31	19	7	5	7	4		7
Tulare		5	14	105	42	72	98	64	46	45	47	51
Tuolumne		141	109	58	68	46	29	24	16	8	17	8
Ventura			56	85	108	106	130	136	118	126	382	501
Yolo		30	22	36	25	10	42	50	37	46	80	173
Yuba		162	117	55	36	46	42	24	22	18	12	6
Californie	8 462	8 068	9 550	11 855	12 256	17 407	20 401	21 341	17 696	18 448	23 764	25 507
États-Unis	109 870	116 402	106 971	109 743	104 197	117 418	153 072	135 592	102 930	107 924	120 215	119 233
Calif/EU (%)	7,7	6,9	8,9	10,8	11,7	14,8	13,3	15,7	17,2	17,1	19,7	21,4
Fcs/pop Calif	2,2	1,4	1,1	1	0,8	0,7	0,6	0,37	0,25	0,17	0,1	0,08

(Source : recensements fédéraux)

## LE RÊVE CALIFORNIEN



Source : recensements fédéraux

## INTRODUCTION

l'indique la chute entre 1910 et 1920, lors de la Première Guerre mondiale<sup>16</sup>, et la reprise dans les années 1920, au moment des lois d'immigration. Mais le plus remarquable est la poussée très forte que l'on observe après la Deuxième Guerre mondiale. Les Italiens parviennent en Californie au moment de l'immigration de masse du tournant du siècle, et leur croissance est très rapide. Les années 1920 et les lois restrictives ne sont qu'un frein, le mouvement de déclin, qui prend bientôt l'allure d'une chute vertigineuse, ne commençant qu'après la Deuxième Guerre mondiale.

D'après le recensement de 1990, sur 119 233 habitants des États-Unis nés en France, 25 507 (soit 21,4 %) vivaient en Californie (*tableau p. 21*). C'est le nombre le plus élevé pour un même État, celui de New York n'en comptant que 18 411, suivi par la Floride avec 9 968. Le poids relatif de la Californie a d'ailleurs augmenté continûment : 6,9 % de la population des États-Unis en 1870, 15,7 % en 1930, 21,4 % en 1990. Pour les habitants qui se sont déclarés d'origine française, Basques exclus, les situations sont comparables, avec 10 320 935 pour l'ensemble des États-Unis, 1 032 843 en Californie (10 %), et 625 459 dans l'État de New York suivi de près par le Texas (571 175) et la Louisiane (550 440), ces deux derniers cas aisément explicables par l'histoire. Par contre la pratique déclarée de la langue au domicile par des personnes de plus de cinq ans est plus faible en Californie (132 657) qu'en Louisiane (261 678), que dans l'État de New York (236 099) et même qu'en Floride (194 783).

Ainsi la présence en Californie d'une population ayant des liens de naissance ou d'origine avec la France est remarquable par le nombre, mais aussi par l'épaisseur historique (les ancêtres) et par l'apparente intégration (la perte de l'usage de la langue française même à la maison). Ajoutons qu'il existe un nombre important d'habitants d'origine franco-canadienne (156 625), un peu plus que dans l'État de New York (155 531), et nettement plus qu'en Floride

---

16. À cause de l'hostilité qui s'est manifestée contre eux lors de la guerre, beaucoup ne se déclarent pas comme Allemands lors du recensement de 1920.

(110221) où ils constituent cependant un type culturel, les «lost-tabernacos»<sup>17</sup>, le bastion traditionnel du Massachusetts n'étant pas menacé (310636). Cependant cette source ne dit rien sur la précédente résidence de ces natifs de France, pas plus que sur la durée de leur séjour. Ces migrants sont-ils installés ou seulement présents de façon temporaire, comme c'est le cas pour les personnels des consulats et des établissements d'enseignement, ou les cadres des filiales de sociétés multinationales ?

### LA CALIFORNIE ET L'IMMIGRATION

Le nombre d'habitants de Californie nés en France suit une croissance cyclique, en vagues séparées par des reflux autour de 1870 et de 1940, ce qui délimite trois périodes auxquelles il faut ajouter une quatrième, celle qui précède la ruée vers l'or. Les dates autour desquelles se font les inflexions correspondent à des événements importants pour la France (crise économique et révolution en 1848, chute de l'Empire, guerre et défaite contre la Prusse en 1870, Deuxième Guerre mondiale en 1940). Ce sont aussi des moments qui préparent de grands changements dans l'histoire de la Californie (annexion par les États-Unis en 1848, achèvement du transcontinental en 1869, début de la guerre dans le Pacifique en 1941).

Il est d'usage de s'extasier sur les dons naturels de la Californie : beauté des paysages et des côtes rocheuses, immensité de la baie de San Francisco, hautes montagnes, immenses séquoias, douceur et variété du climat, abondance des ressources minérales et agricoles. Mais jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle la région est restée à l'écart des grands courants de population. Si l'immigration est au centre de l'histoire des États-Unis, c'est particulièrement vrai pour la Californie. La population y double en moyenne tous les vingt ans, et chaque vague d'arrivants imprime fortement sa marque sur le pays et son image<sup>18</sup>.

---

17 Formé à partir de l'expression québécoise « Tabernacle ! »

18. Foucrier (1996), Chan et Olin (1997).

## INTRODUCTION

Pendant des siècles, la migration des baleines grises et les jeux des loutres de mer s'exercent librement dans les eaux qui baignent ses côtes. Des populations amérindiennes peu nombreuses mais d'une grande diversité vivent de chasse et de cueillette. Les Espagnols, qui contrôlent le Pacifique, se contentent de croiser au large lors du passage annuel du galion de Manille. À partir de 1769, les Espagnols s'installent en Californie pour coloniser le territoire et en écarter leurs rivaux russes et anglais. Pour eux, ce n'est que le prolongement le plus septentrional de l'empire qu'ils ont constitué sur le continent américain. C'est un territoire aux marges de leurs domaines, une « frontière », au sens qu'a donné au mot Frederick J. Turner, de zone de contact entre la société européenne et les formes de vie et d'organisation du monde indigène<sup>19</sup>. La construction de vingt et une missions le long de la côte, sur le *Camino Real*, sert à contrôler le territoire qui est protégé de toute attaque maritime par quatre forts militaires (*presidios*), sur les baies de San Francisco, Monterey, Santa Barbara et San Diego, celui de Monterey accueillant aussi la douane et les lieux du pouvoir politique : maison du gouverneur, prison. Trois *pueblos*, San José (1776), Los Angeles (1781) et Branciforte (1797), destinés à implanter une population agricole, sont organisés sur le plan traditionnel de la *plaza* entourée par l'église, les habitations et les lopins de terre. L'ensemble des *pueblos* et des *presidios* constitue la base d'un réseau spatialement équilibré, réparti sur le nord, le centre et le sud, relié par une chaîne continue de missions. L'installation le long des côtes est imposée à la fois par la faible emprise sur l'intérieur du pays, faute de colons, et par la dépendance de la colonie vis-à-vis de l'approvisionnement qui arrive du Mexique par la voie maritime.

En 1821, l'indépendance du Mexique fait passer la Californie de la situation de marche frontière à celle de province périphérique d'un nouvel État. La population mexicaine est peu attirée par ces terres lointaines, où les conditions de vie sont encore rudimentaires, et les gouvernements, soucieux

---

19. Turner (1893). Lui-même a étudié essentiellement la frontière qui se déplace avec l'expansion territoriale des États-Unis.

de lutter contre les tendances autonomistes des provinces et contre les ambitions de conquête non dissimulées de leurs voisins, recourent aux procédés de peuplement traditionnels (entreprises privées de colonisation, par exemple en 1834, accueil d'étrangers). La fin du monopole commercial, le déclin des missions et le développement de grandes propriétés d'élevage attirent des marchands et des migrants venus d'Amérique ou d'Europe, pionniers des échanges économiques et culturels. Il ne s'agit encore que d'une migration d'individus, qui pour la plupart s'allient aux habitants et s'intègrent dans le système social, et certains participent aux luttes politiques entre grandes familles. Les migrants qui traversent les grandes plaines et les montagnes à partir des années 1840 entretiennent pour leur part des préjugés anti-espagnols et anti-mexicains, et l'idée que la Californie était inhabitée et destinée à devenir un territoire des États-Unis. C'est à propos de la Californie que le journaliste John O'Sullivan forge l'expression de « destinée manifeste »<sup>20</sup>.

Le destin de la Californie est bouleversé en 1848 par son annexion à la suite de la guerre gagnée par les États-Unis contre le Mexique et par la découverte de riches mines d'or. Le retentissement donné à cet événement par le gouvernement fédéral et la tradition américaine d'ouverture aux immigrants permettent l'arrivée de populations désirées pour peupler la région. Elles sont originaires surtout de l'est du continent mais c'est un mouvement réellement mondial. Les nouvelles autorités leur font bon accueil mais des manifestations locales de xénophobie et des violences racistes éclatent lorsque les ressources se révèlent moins importantes qu'espérées. Le peuplement se fait surtout dans le nord où des villes se créent et se développent rapidement, San Francisco devenant l'entrepôt du Pacifique.

L'achèvement du chemin de fer transcontinental en 1869 fait perdre à la Californie ses caractéristiques de frontière isolée, et permet à l'agriculture en expansion de trouver plus de débouchés vers l'est. C'est aussi l'occasion de faire venir

---

20. Starr (1973), Foucrier (1991). John O'Sullivan, "Annexation", *The United States Magazine and Democratic Review*, juillet-août 1845.

## INTRODUCTION

de nouvelles populations. Mais du fait des efforts des promoteurs (l'or cède la place au soleil et aux orangers dans l'image de la Californie) et de l'arrivée du chemin de fer à Los Angeles, c'est vers le sud que se dirige la nouvelle vague de migration venue surtout du MidWest. À partir des années 1880 le sud de l'État est profondément transformé. Malgré les graves sécheresses du début de la décennie, il avait conservé jusqu'à la fin des années 1860 ses activités d'élevage et d'agriculture, vignes et orangers, ainsi qu'un poids démographique et politique encore important des habitants hispaniques. La spéculation foncière enrichit ceux qui avaient acquis ou réussi à conserver des terres. L'arrivée de nouvelles populations renverse les équilibres locaux et impose les modèles anglo-saxons. La volonté de limiter la population d'origine non européenne aboutit au vote de lois fédérales contre les Asiatiques.

Dans les années 1890, la découverte de pétrole renforce le caractère attractif du sud, et Los Angeles se pose en rivale de San Francisco. L'achèvement du canal de Panama en 1914, l'aménagement du port de San Pedro renforcent son poids économique. Le développement du tourisme, la création d'une industrie du cinéma à Hollywood aident à promouvoir une image de la Californie qui célèbre son passé espagnol et ses caractéristiques culturelles et climatiques méditerranéennes afin de se distinguer de l'Est. Après une période d'américanisation forcée, la Californie retrouve le souvenir de son passé hispanique, mais revu et corrigé.

La troisième et peut-être la plus importante époque de développement économique et démographique de la Californie commence en 1941 avec l'attaque japonaise contre la flotte américaine à Pearl Harbor et l'effort de guerre des États-Unis dans l'océan Pacifique. Les crédits fédéraux irriguent l'économie, le besoin de main d'œuvre attire de nouvelles populations, un complexe militaro-industriel pose les bases d'une des économies les plus modernes du monde. Après la guerre, la prospérité continue, les gouverneurs érigent en priorité le développement d'un système d'éducation qui comprend quelques-unes des meilleures universités du pays. Les modifications des lois d'immigration en 1952

et 1965, en éliminant toutes les restrictions fondées sur l'origine nationale, favorisent la demande d'immigration asiatique, tandis que la proximité géographique et la présence d'une population originaire du Mexique fournissent un support à l'arrivée de migrants latino-américains. La révolution informatique débutée dans la *Silicon Valley* (vallée de Santa Clara) donne à la région une image de modernisme et d'innovation. Encore au cinquième rang des États pour le chiffre de population en 1940, la Californie est deuxième après l'État de New York en 1950 et au premier rang en 1964. La population californienne a été formée par l'addition de vagues successives et différentes. De là vient une tendance à rechercher plus la nouveauté que le passé, qui est soit oublié soit réinterprété en fonction d'intérêts contemporains.

La misère et les persécutions politiques jouent un rôle très secondaire dans l'émigration française. Aussi, mis à part la ruée vers l'or, n'y a-t-il pas d'arrivée massive. La croissance constante laisse entrevoir un phénomène structurel plus que des crises aiguës. Mais la diminution des effectifs en périodes de crise économique (années 1890 ou 1930) trahit aussi la sensibilité de l'attraction californienne à ce facteur. Les Français ne sont jamais très nombreux, sauf dans les années 1850. Leur contribution à l'histoire et au développement de la Californie ne doit donc pas être envisagée en fonction de leurs nombres mais plutôt de ce qu'ils ont apporté.